

Rédaction de décision

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉCOMPOSER LES ÉTAPES NÉCESSAIRES À LA RÉDACTION D'UNE DÉCISION DE JUSTICE EN INTÉGRANT LE MÉCANISME DU RAISONNEMENT JURIDIQUE.

IL EST NÉCESSAIRE D'AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LA FORMATION « PRÉSIDENT D'AUDIENCE ».

Objectifs

1. Identifier les enjeux de la rédaction des décisions
2. Acquérir les règles de base de la rédaction des jugements
3. Situer la place de la transcription des faits et des moyens des parties
4. S'entraîner à la motivation en faits et en droit

Public Visé

CPH

Pré Requis

Avoir suivi la formation président d'audience

Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux de la rédaction des décisions
Acquérir les règles de base de la rédaction des jugements
Situer la place de la transcription des faits et des moyens des parties
S'entraîner à la motivation en faits et en droit

Méthodes et moyens pédagogiques

- Travaux de groupe
- Exposés
- Mise en situation

Parcours pédagogique

- L'importance de l'écrit dans une procédure orale
- Le contenu d'une décision de justice
- La structure de l'écrit juridique
- La place des déclarations des parties
- Le mécanisme du raisonnement juridique

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur de formation IREFE - CPH

Acquérir les spécificités de la rédaction dans le mécanisme du raisonnement juridique

Méthodes et modalités d'évaluation

exercices individuels de rédaction

Modalités d'Accessibilité

bâtiment ERP PMR - nous contacter contact@irefe.fr pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Effectif

De 8 à 10 Personnes

irefe'



Contactez-nous !

Pascal QUINTON

Formateur concepteur, responsable formation

Tél. : 0142038441

Mail : pascal.quinton@irefe.fr